Cloud Computing : faire face aux enjeux géostratégiques grâce à une norme internationale

Portée avec force par la Chine et la Corée du Sud, candidates pour héberger les données et les applications de la planète, la normalisation ISO du Cloud Computing* nécessite la présence des professionnels des systèmes d'informations français aux côtés d'AFNOR - aujourd'hui trop peu nombreux - pour contribuer à l'élaboration d'une norme internationale prenant en compte leurs intérêts.

Les professionnels des systèmes d'information, à travers le monde, sont de plus en plus nombreux à s'orienter vers le Cloud Computing. Pour répondre aux questions posées par ce virage technologique, AFNOR réunit les intérêts des entreprises françaises pour les faire peser dans l'élaboration d'une norme internationale, attendue d'ici à 2014.

"L'un des principaux enjeux est de contribuer, au niveau européen, à l'élaboration de cette norme sans abandonner son leadership à nos amis chinois et sud-coréens", précise Olivier Peyrat, directeur général du Groupe AFNOR. La question de l'intégrité des données et du lieu de leur stockage est cruciale.

Prendre part aux débats

Dans ce jeu international où chaque terme a son importance, AFNOR joue à plein son rôle en animant une commission de normalisation chargée d'agréger les positions des acteurs français afin de leur donner tout leur poids dans la négociation internationale à l'ISO.

« Pour l'instant, un nombre limité d'acteurs a rejoint la commission AFNOR, mais ceux qui sont présents sont des acteurs majeurs (Thales, EDF?) » insiste Olivier Colas, Président de la commission AFNOR et directeur de la normalisation à Microsoft France.

« Les grands utilisateurs, comme l'industrie financière, les consultants, les sociétés de services en ingénierie informatique pourront mieux comprendre le Cloud Computing et les différents maillons de la chaîne en participant aux travaux menés par la commission AFNOR.»

Tous les acteurs du Cloud pourront un jour se voir imposer la conformité à une norme internationale par un client voire un sous-traitant. C'est donc aujourd'hui que les professionnels préserveront leurs approches et leurs technologies en siégeant dans la commission de normalisation française en charge du Cloud, du SOA (architecture orientée services) et des web services.

Terminologie et architecture : deux grands enjeux pour la future norme

Un premier travail préparatoire international a permis d'identifier les éléments de la future norme Cloud. La terminologie tout d'abord. « Cloud privé », « cloud public », « cloud communautaire » ou encore « cloud hybride » pourraient être les termes universels de demain pour déployer le Cloud Computing. **La terminologie** de cette organisation informatique permettant d'utiliser à distance des ressources grâce à internet est encore floue, la normalisation ISO devrait donner quelques éclaircissements et fédérer les DSI (Direction des systèmes d'informations) autour d'un cadre commun.

Le travail de normalisation veillera à définir **l'architecture de référence** et les interactions des différentes fonctions du Cloud Computing selon trois niveaux : les rôles (fournisseur, consommateur, auditeur) ; les éléments d'architectures liés à ces rôles ; et les concepts transverses (sécurité, confidentialité, robustesse, portabilité, interopérabilité et gouvernance). L'examen d'un quatrième modèle de service, le NaaS (Network as a Service), est également à l'étude.

Pour prendre part à la commission AFNOR...

**Le Cloud Computing est une organisation informatique permettant d'utiliser à distance des ressources matérielles (hébergement de données, accès à des applications?) grâce à l'utilisation d'Internet.*